



COMITÉ CONSULTATIF AT- LARGE

FR

AL/ALAC/ST/0111/2
ORIGINAL : Anglais
DATE : 7 février 2011
VERSION : FINALE

Déclaration de l'ALAC concernant le rapport intermédiaire du groupe de travail sur les régions géographiques

Introduction

de la part du personnel de l'ICANN

La déclaration jointe constitue la réponse officielle du comité consultatif At-Large (ALAC) à la consultation publique récente relative au [rapport intermédiaire du groupe de travail sur la révision des régions géographiques](#). La déclaration était [initialement rédigée](#) par Mohamed El bashir, membre du comité consultatif At-Large (ALAC), le 26 janvier 2011.

La déclaration a été envoyée à la liste de travail de l'ALAC pour commentaires le 26 janvier. Nul commentaire supplémentaire n'a été reçu.

L'annexe de la déclaration se compose des contributions exprimées par les cinq organisations régionales At-Large (RALO). Les commentaires reflètent les opinions activement débattues des RALO ainsi que leurs différences historiques, linguistiques, culturelles et géographiques diverses.

Le 30 janvier 2011, le président de l'ALAC a demandé au personnel de lancer, à compter du 31 janvier 2011, un vote en ligne de cinq jours concernant la déclaration de l'ALAC relative au rapport intermédiaire du groupe de travail sur la révision des régions géographiques.

Le vote a résulté en l'approbation unanime de la déclaration de la part de l'ALAC avec un suffrage de 13-0 et aucune abstention. Vous pouvez consulter individuellement le résultat à l'adresse :

<https://www.bigpulse.com/pollresults?code=1549IurTvFzFztCDWPZQyGrW>

La déclaration jointe a été transmise le 30 janvier 2011, par courriel, au groupe de travail sur la révision des régions géographiques. Elle a été également soumise au Conseil d'administration de l'ICANN le 7 février.

[fin de l'introduction]

La version originale de ce document est la version rédigée en anglais disponible à l'adresse www.atlarge.icann.org/correspondence. Au cas où des différences de sens apparaîtraient ou seraient perçues comme telles entre un texte non anglais et le texte original anglais, le texte original fera foi

Déclaration de l'ALAC relative au rapport intermédiaire du groupe de travail sur la révision des régions géographiques

Le comité consultatif At-Large (ALAC) apprécie l'excellent travail effectué par le groupe de travail sur la révision des régions géographiques. Le rapport intermédiaire couvre les informations patrimoniales de base et soulève des questions importantes liées à la structure actuelle des régions de l'ICANN.

La structure actuelle d'At-Large, y compris les organisations régionales At-Large (RALO), qui est fondée sur les cinq régions géographiques de l'ICANN, se compose de 129 structures At-Large (ALS) membres, représentant des internautes partout dans le monde. Nous estimons qu'il s'agit d'un bon exemple qui réussit à allier diversité et représentation en utilisant la structure régionale actuelle de l'ICANN. Les ALS représentent des intérêts linguistiques, ethniques et techniques grandement divers au sein d'une même région. Nous sommes satisfaits de l'actuelle structure de régions de l'ICANN.

Nous sommes toutefois inquiets concernant les propositions d'introduction de nouvelles régions de l'ICANN ou de division des régions actuelles ce qui toucherait gravement la structure actuelle At-Large et la fragmenterait. Cette inquiétude est également exprimée par l'AFRALO dans sa déclaration régionale en réponse au rapport intermédiaire.

Nous comprenons et reconnaissons les demandes légitimes et les problématiques soulevées liées aux régions actuelles de l'ICANN. Il s'agit spécifiquement de la question de partage géographique des nations insulaires entre plus d'une région en se basant sur la géographie, sur des raisons administratives/légales et sur l'état de certains pays de l'Est tels que l'Arménie et l'Azerbaïdjan, lesquels selon les régions de l'ICANN font partie de la région Asie Pacifique alors que dans le cadre d'autres forums internationaux, ils sont membres de la région européenne.

Dans la mesure où la démographie des internautes est en train de changer et que des millions de nouveaux internautes provenant de pays émergents ou en voie de développement rejoignent l'Internet, les recommandations du rapport intermédiaire du groupe de travail sur les régions géographiques devraient encourager les regroupements de l'ICANN (AC/SO) à réviser leur cadres de composition de membres actuels pour aborder les questions de sous-représentation de ces régions et encourager une participation plus active de la part des régions géographiques les moins représentées ou les moins actives.

Se référant spécifiquement à la question du rapport intermédiaire concernant les modalités permettant de garantir la diversité culturelle, l'ALAC encourage les AC/SO à chercher à inclure parmi leurs membres des organisations/entités qui représentent une plus grande diversité culturelle et linguistique. Une valeur pourrait être ajoutée

au processus d'élaboration de politiques de l'ICANN et chaque AC/SO pourrait utiliser des procédures personnalisées pour assurer la diversité parmi ses membres.

L'ALAC recommande que le groupe de travail sur les régions géographiques recommande une révision régulière du cadre des régions de l'ICANN tous les cinq ans. Cette révision devrait se concentrer sur l'évaluation de l'impact des régions de l'ICANN sur les questions de représentation et de participation au sein des AC/SO de l'ICANN.

Quant à la grande diversité qui existe au sein et entre les cinq RALO d'AT-Large, y compris les différences historiques, linguistiques, culturelles et géographiques, il y a aussi une diversité de perspectives par rapport aux problématiques soulevées dans le rapport intermédiaire du groupe de travail sur les régions géographiques. Cette diversité est évidente dans les commentaires exprimés par les RALO et présentés en annexe de cette déclaration.

Annexe

AFRALO

Déclaration de l'AFRALO concernant les régions géographiques de l'ICANN

Nous, membres de l'AFRALO, apprécions le travail effectué par le groupe de travail sur la révision des régions géographiques et les questions clés posées au cours de cet exercice. L'AFRALO souhaiterait dire qu'elle n'a pas d'objection à l'égard de la structure et de la distribution actuelles des régions géographiques de l'ICANN. Nous estimons que les régions de l'ICANN actuelles répondent à ses besoins.

L'Afrique est une région qui lutte pour l'unité afin de promouvoir le développement économique et social. Ainsi, les membres de l'AFRALO pensent que toute division du continent africain compromettrait les efforts déployés pour atteindre cet objectif. L'histoire a divisé le continent selon les langues et les efforts actuels ont pour objectif la réunification.

L'AFRALO recommande à l'ICANN de préserver l'intégrité du continent africain en tant que tel avec tous ses pays, tel qu'actuellement reconnu par les Nations Unies. Avec ses 54 pays et sa diversité culturelle (langues multiples, différents types de populations, démographie élevée, différents systèmes politiques, variété de climats et de végétations, etc.) l'Afrique est en soi un modèle communautaire complexe au sein duquel les membres apprennent à communiquer de manière respectueuse et à vivre ensemble en harmonie. Pour des raisons d'équité, l'AFRALO recommande que l'ICANN trouve des mécanismes pouvant fournir les acteurs devant dûment représenter chaque continent, selon le nombre respectif de pays, indépendamment du nombre de langues.

APRALO

L'APRALO soumet les déclarations suivantes concernant trois problématiques séparées.

--

Organisation interrégionale At-Large des petits états insulaires

La [déclaration ci-jointe](#) est faite par Maureen Hilyard, vice-présidente de PICISOC (direction îles du pacifique de l'ISOC). Elle y présente brièvement le raisonnement motivant le développement d'un groupe de petits états insulaires en développement (SID) au sein de la structure At-Large de l'ICANN.

-- Will Tibben

Sous-région ou région séparée Asie de l'ouest/Moyen-Orient

Un certain accord général est requis pour aller dans ce sens. Si nous pouvons convenir que l'établissement de sous-groupes au sein de l'APRALO pour les SID et la région arabe AR, leur facilite la désignation de leur structure/direction/statuts, ceci pourrait être accéléré, sous l'ombrelle de l'ALAC et bien sûr de l'APRALO au lieu de devoir passer par une procédure beaucoup plus longue au niveau de l'ICANN. Il s'agit d'une sorte de suggestion de raccourci.

Dans cette proposition, on suggère qu'une proposition soit faite par l'APRALO à l'ALAC et si l'ALAC l'approuve, l'APRALO peut désigner deux sous-régions, à savoir APRALO-SID et APRALO-AR. Les deux sous-groupes peuvent avoir leurs propres structures dirigeantes, desquelles le président ou le directeur (toute forme qu'ils considèrent plus adaptée à leurs besoins) sera présent à l'APRALO pour la discussion de problématiques, la présentation et la réalisation de procédures. Les sous-groupes peuvent avoir leurs propres secrétariats et collaborer avec les secrétariats des RALO de l'ALAC sans besoin de passer par l'APRALO pour ce processus.

SID et AR peuvent également disposer de leurs vitrines sous l'ombrelle de l'APRALO. Dans ce modèle, l'APRALO accorderait le même poids aux préoccupations et problématiques de ces sous-régions et les promouvrait auprès de l'ALAC.

J'ai beaucoup réfléchi à cette proposition et elle semble être très praticable sans besoin de branle-bas. Ceci réduit aussi le temps nécessaire pour faire progresser une telle idée. Toutefois, je n'ai pas été capable d'établir comment le budget de l'APRALO serait touché parce que nous aurons besoin d'un budget nous permettant d'envoyer au moins 4 nouveaux membres aux conférences de l'ICANN, etc. Il s'agit d'une question délicate, je n'ai pas l'expérience requise en ce moment et il y aurait besoin de conseils experts dans le cas où la proposition ci-dessus valait la peine d'être considérée.

-- Fouad Bajwa

Je n'ai pas suivi avec assez d'attention le groupe de travail sur les régions géographiques... mais je me demande s'il y a une possibilité d'avoir des sous-régions. Une des implications des régions géographiques est, bien sûr, la répartition des membres du CA, par ex., et d'autres aspects relatifs à l'élaboration de politiques et aux processus de prise de décision... les sous-régions pourraient nous permettre de développer encore plus le cadre...

-- Edmon Chung

Fusion de l'Asie centrale avec l'Europe

Il s'agit d'un sujet très intéressant lié à mon propre cas. Dans le cadre des régions géographiques de l'ICANN, la République d'Arménie fait partie de la région Asie Pacifique. Dans le cadre de plusieurs autres structures, l'Arménie est en Europe, simplement comme un des exemples donnés dans la présentation PowerPoint ([Atelier de révision des régions géographiques à Carthagène](#)), selon les « normes internationales, l'Arménie dans les structures des Nations-Unies est considérée comme faisant partie de « l'Europe et de la Communauté des États indépendants, le conseil de l'ITU considère l'Arménie comme faisant partie de « l'Europe de l'est et Asie du nord », l'ITU (BDT) comme faisant partie de la « Communauté des États indépendants ». Ceci me plonge dans la confusion, en tant que représentant de l'Arménie. Actuellement, il y a des discussions sur ce sujet au sein de la communauté de l'ALAC, et je me suis porté volontaire pour participer aux discussions dans l'EURALO et l'APRALO afin de comprendre quelles sortes de changements, de discussions sont en train de se dérouler et où l'Arménie est-elle considérée conformément à ces discussions de groupe.

Le moyen le plus facile sera d'identifier l'Arménie au sein de l'Europe, l'Arménie étant membre des Nations-Unies depuis le 2 mars 1992 et étant membre du Conseil de l'Europe depuis le 25 janvier 2011. Actuellement, l'Arménie œuvre dans le sens de son adhésion à l'Union européenne. L'Arménie est un membre du ccNSO européen. Ainsi, ma suggestion serait d'identifier l'Arménie au sein de l'Europe et non pas comme faisant partie de l'Asie Pacifique comme c'est le cas dans le cadre de l'ICANN.

-- Siranush Vardanyan

EURALO

La contribution de l'EURALO concernant le processus de consultation en cours de l'ICANN sur le rapport intermédiaire du groupe de travail sur la révision des régions géographiques.

L'EURALO a suivi avec intérêt la discussion sur les régions géographiques de l'ICANN au niveau de l'ALAC et au niveau intercommunautaire et a récemment créé son propre groupe de travail thématique pour discuter du rapport intermédiaire du groupe de travail sur la révision et de son importance d'un point de vue régional européen.

D'abord, nous souhaiterions exprimer notre appréciation de l'excellent travail effectué par le groupe de travail sur la révision des régions géographiques et des questions clés soulevées au cours de cet exercice. Les membres du groupe de travail européen sont d'accord pour réaffirmer le modèle régional existant de l'ICANN et pour ne pas soutenir un élargissement supplémentaire vers un plus grand nombre de régions.

1. Toutefois, lorsque nous étions en train d'examiner les références clés pour la définition des régions existantes de l'ICANN, nous avons trouvé que la plupart étaient fondées sur les Nations Unies et appliquées par le système des Nations Unies. Les références des Nations Unies sont prédominantes et ont un sens pour de nombreuses parties du globe mais ne reflètent pas nécessairement la diversité extraordinaire des régions (de l'ICANN) telles que la région Asie-Pacifique et la région Europe. D'un point de vue et sous un angle européen, les normes et les définitions

établies par le Conseil de l'Europe (CoE) sont largement pertinentes, acceptées et importantes. Et de nombreux pays font partie de l'Europe et de sa définition régionale - conformément aux normes du CoE - tout en étant situés à l'Est - voir :

http://www.ena.lu/member_states_european_organisations_2008-021000009.html

Certains de ces pays comme l'Arménie, l'Azerbaïdjan ou la Géorgie sont membres du CoE mais considérés dans d'autres modèles de classification (y compris l'ICANN) comme faisant partie de la région asiatique. Nous suggérons donc que les définitions et les classifications du Conseil de l'Europe soient également prises en considération dans le contexte de l'ICANN.

2. Au cours des dernières années, l'EURALO a eu certaines discussions avec des personnes des pays de l'Est comme l'Arménie et l'Azerbaïdjan qui expriment un fort intérêt à rejoindre notre RALO et à y participer, soutenant qu'elles avaient une ressemblance plus forte avec l'Europe qu'avec la région asiatique (pour des raisons historiques, culturelles, etc.). Nous avons toujours dû les réassurer qu'elles faisaient « officiellement » et conformément aux définitions de l'ICANN, partie de l'APRALO. Alors que nous soutenions auparavant qu'il fallait maintenir le modèle régional existant de l'ICANN en *règle générale*, nous souhaiterions suggérer quelques réflexions sur des cas *exceptionnels* ou *frontaliers* pour introduire un nouveau « principe d'autodétermination » pour de tels cas frontaliers particuliers. Nous sommes conscients du fait que les exceptions ont toujours besoin d'être bien justifiées pour éviter les abus. Et un tel « principe d'autodétermination » a besoin d'être discuté de manière plus approfondie et d'être défini par rapport à des circonstances particulières, des procédures de consultation, une approbation et une prise de décision mutuelles. Dans l'exemple donné de l'Arménie ou de l'Azerbaïdjan, un processus de consultation avec les régions concernées (l'APRALO et l'EURALO) serait indispensable. Et une décision concernant toute demande exceptionnelle pourrait être prise avec l'approbation des deux RALO concernées uniquement (une sorte de [procédure de reconnaissance mutuelle](#) – MRP). Nous sommes conscients du fait qu'il existe toujours la crainte justifiée quant à la création d'un précédent non désiré, mais un tel « principe d'autodétermination » est également reconnu par le droit international.
3. Pour discuter de nos suggestions, l'EURALO propose de réunir et d'organiser une rencontre ALAC commune lors de la prochaine conférence de l'ICANN à San Francisco (11 mars) pour trouver un terrain d'entente avec nos collègues de l'APRALO (et d'autres membres de RALO intéressés) et pour élaborer des spécifications allant dans ce sens.

Nous sommes convaincus, si nous voulons encourager une participation ascendante et une inclusion plus vaste d'un plus grand nombre d'internautes dans l'ICANN, que nous avons besoin de créer des conditions de participation qui reflètent les particularités et sensibilités culturelles de personnes motivées et d'ALS potentielles.

Neuchâtel/Suisse, 11 janvier

Wolf Ludwig -- de la part de l'EURALO

LACRALO

Position régionale

Un consensus général existe autour des concepts et des points du document préliminaire. Concernant la possibilité de diviser une région, il souligne l'importance de garder particulièrement le point 110 du document préliminaire.

Commentaires des ALS des Caraïbes

La région géographique définie de LACRALO a dans le passé porté atteinte à l'objectif de l'ICANN consistant à refléter la diversité fonctionnelle, géographique et culturelle de la région d'utilisateurs finaux d'Internet des Caraïbes. Ceci est ressenti à un niveau de base via la participation à la liste de diffusion et l'expression d'avis à ce sujet ; de même que concernant des questions plus importantes, telles que l'élaboration de politiques et le vote de représentants de l'ALAC (et autres).

Valeurs principales de l'ICANN

Nous reconnaissons le fait que le rapport initial a identifié la représentation, la participation et les opérations comme étant les trois catégories d'utilisation essentielles. Traditionnellement, la région des Caraïbes a été sous-représentée et peu de progression a été faite pour encourager et renforcer la participation. L'argument en faveur d'une plus grande contribution de la part de la région des Caraïbes est renforcé par l'ajout des concepts de « diversité culturelle » et de « diversité géographique » aux règlements de l'ICANN en 2002 ; les Caraïbes étant un segment unique de LACRALO appartenant à ces deux catégories et méritant une telle reconnaissance. Effectivement, l'ICANN, la société, a depuis 2006 employé et affecté à un employé la tâche de chargé de liaison pour les Caraïbes.

A notre avis, le mécanisme par lequel les valeurs principales de l'ICANN sont appliquées aux RALO est mal défini mais nous pouvons appliquer les directives des règlements qui stipulent :

« Recherche et soutien d'une participation étendue et éclairée reflétant la diversité fonctionnelle, géographique et culturelle de l'Internet, à tous les niveaux du développement des politiques et de la prise de décision ». -- Quatrième valeur principale ; et alors que l'article XI, section 2, paragraphe 4 qui traite des représentants de l'ALAC est silencieux sur ce point ; nous pouvons également prendre conseil pour consacrer les principales valeurs de l'ICANN de : « ...composé de membres qui, dans l'ensemble, affichent une diversité géographique, culturelle, de compétences, d'expérience et de perspectives... » --Article VI, section 2

Diversité

Nous sommes d'accord pour inclure dans la reconnaissance plus élargie de la « diversité » des considérations supplémentaires de culture et de langue dans LACRALO. Les Caraïbes se distinguent en termes d'histoire, de culture et de langue ; de plus elles font face à des défis indigènes, étant de petits états insulaires et à des besoins spécifiques qui ne sont pas les mêmes que le reste d'Amérique latine. Compte tenu de ces différences, LACRALO est capable de bénéficier des avis différents et elle dispose des capacités pour être une région réellement représentative. Un petit exemple néanmoins important est l'usage prédominant

de la langue anglaise dans la région des Caraïbes alors que 90% de la discussion dans les courriels se fait en espagnol. Avec de piètres outils de traduction et les nuances particulières entre les langues ; nous nous efforçons de nous comprendre les uns les autres et il devient extrêmement difficile de communiquer, de suivre les cours des sujets et de participer pleinement. L'interprétation entre nos deux régions est actuellement défectueuse et le résultat est le malentendu, la frustration, le double effort et, en fin de compte, le manque de participation de la part de notre région ; ce qui résulte en une sous-représentation de nos perspectives et points de vue particuliers.

Nombre d'internautes

Nous sommes d'accord que la seule mesure « d'équilibre » ne devrait pas être limitée au nombre d'internautes dans une sous-région particulière de LACRALO. L'équilibre doit concorder avec et promouvoir la diversité. Ceci n'advientra que si sont inclus les groupes de parties prenantes dans les diverses communautés d'intérêt, ayant des points de vue clairs sur les questions de l'ICANN. Souvent, à cause de notre diversité, nous voyons émerger deux perspectives claires concernant les problématiques - d'une part, de la région d'Amérique latine et d'autre part de la région des Caraïbes. Toutefois, comme les Caraïbes font toujours partie de la minorité (autant en termes de nombre d'ALS que d'utilisateurs) nos votes, notre participation et nos opinions ont peu d'incidence sauf si une « entente » est établie avec les représentants d'Amérique latine afin de promouvoir une motion particulière (de notre part). Ceci est paralysant pour la présence de la région des Caraïbes dans LACRALO et ce, à plusieurs niveaux :

1. Ceci diminue la participation de nos membres, le moral étant sapé lorsque notre point de vue est ignoré sans considération aucune mais aussi du fait du degré de bureaucratie impliquée dans la contribution ; et
2. Ceci augmente la difficulté quant au recrutement de nouveaux membres et ALS à cause de ce sentiment de pseudo-implication, marginalisation et non-engagement. En fait, à maintes reprises, la voix des Caraïbes au sein de LACRALO est indirectement mais effectivement réduite.

Ceux qui ne sont pas représentés

Nous n'avons reçu aucun commentaire des groupes d'utilisateurs finaux des Caraïbes en Martinique, Guadeloupe, Guyane Française, Curaçao, Bonaire, Aruba, Porto Rico, aux îles Vierges américaines ou britanniques, concernant l'alignement de leurs problèmes sur ceux de leur mère patrie. Mais nous encourageons le groupe de travail à rechercher leurs avis.

Trouver le juste milieu

Nous avons clairement identifié ces domaines en tant que possibilités pour la création d'un équilibre et l'édification d'une LACRALO plus unie. Nous soutenons le principe du GNSO sur le changement potentiel de régions (août 2008) qui indique que « les régions de l'ICANN devraient chercher à équilibrer trois objectifs : diversité de représentation, facilité de participation et simplicité » et une telle simplicité « devrait être ajustée sur les besoins évolutifs des organisations de soutien et des autres organes de l'ICANN ».

Le chemin à suivre

Aujourd'hui le « C » de LACRALO signifie « CARREFOUR ».

Il y a plusieurs options :

1. Rester

Nous reconnaissons qu'alors que nous avons deux points de vue différents concernant plusieurs sujets, LACRALO en tant qu'ensemble est sur le point de devenir plus forte et plus inclusive en reconnaissant, examinant et, dans la mesure du possible, représentant les deux points de vue. Dans les Caraïbes, nous percevons nos différences comme des forces qui nous confèrent deux perspectives séparées mais également importantes nous permettant d'apprécier l'ensemble. Ainsi, nous considérons que la région d'Amérique latine ne bénéficie pas seulement de notre point de vue en conformité avec les valeurs principales de l'ICANN, mais qu'elle bénéficie également de notre maîtrise native et adroite de l'anglais dans la lecture, la discussion, la présentation d'arguments et la rédaction de commentaires de la part de l'ensemble de la région LACRALO.

Par moments, nous n'avons pas ressenti de la part de nos partenaires la volonté de regarder au-delà de leurs œillères mais nous sommes optimistes quant au fait qu'ils reconnaîtront l'importance de l'établissement d'un cadre d'équilibre, non seulement compte tenu de ce qui précède mais pour créer l'unité et la cohésion au sein de LACRALO. Afin d'encourager cette étape et prenant en considération les objectifs de diversité de représentation, de facilité de participation et de simplicité soulignés ci-dessus, nous avons proposé une modification des règlements de LACRALO, de sorte que l'un des représentant de LACRALO auprès de l'ALAC provienne de la région des Caraïbes. Ceci demeure notre option préférée.

2. Rechercher un alignement sur NARALO

Alors que nous devons retourner quelques siècles en arrière pour trouver les aspects communs de nos histoires, NARALO et la région des Caraïbes partagent la même langue et des perspectives semblables dans nombre de domaines, y compris notre conception de la démocratie. Ces aspects positifs donnent la forte impression que les Caraïbes pourraient trouver un meilleur ajustement avec NARALO afin de contribuer et de représenter. Nous sommes parfaitement conscients qu'il est pratiquement impossible de trouver un alignement parfait étant donné que la région des Caraïbes a une identité claire et qu'il y aura toujours un aspect distinct de notre perspective. A cet égard, la région des Caraïbes ajoutera uniquement à la diversité et élargira le point de vue de la RALO à laquelle elle appartient, quelle que soit cette RALO ; ce qui est crucial c'est qu'une valeur soit accordée à ce point de vue lorsqu'il est exprimé.

3. Nouvelle RALO « Petits états insulaires en développement » (SIDSRALO)

Nous reconnaissons que le fait d'ajouter une nouvelle région au cadre géographique régional existant résulte en des coûts plus élevés pour l'ICANN et peut-être en un budget net réduit pour chaque RALO. Malgré cette question de coût, nous reconnaissons que les valeurs principales doivent prédominer et qu'il y a une valeur dans le fait d'avoir un nouveau groupement spécifique aux besoins de petits états insulaires en développement comme les nôtres. Nombreuses sont les plus petites îles dans notre région qui ne sont pas représentées

à cause des ressources limitées. Nous sommes d'accord que les structures et le processus de l'ICANN devraient réduire les obstacles empêchant la participation et l'engagement de membres de la communauté, autant que faire se peut. En formant ce nouveau groupement, nous pouvons nous appuyer sur nos capacités collectives pour soutenir les plus petits membres qui auraient des problèmes presque identiques non seulement dans les Caraïbes mais aussi mondialement. Peut-être que l'inconvénient principal que présente un RALO SID serait le fait que nous serions géographiquement dispersés et que nous aurions à traverser de longues distances pour assister en personne à des réunions comme l'assemblée générale.

4. Hybride

Il s'agit d'un mélange de l'option 1 ou 2 avec un soutien supplémentaire consistant en l'établissement d'un groupe d'intérêt spécial composé par les petits états insulaires ou des groupements culturels similaires. Il s'agit d'un mécanisme visant à acquérir les avantages des deux mondes et qui faciliterait la représentation de nos voix des deux manières. Toutefois, ceci nécessiterait un financement supplémentaire pour faciliter la représentation aux réunions, appels, groupes de travail, etc. du groupe d'intérêt spécial particulier.

Points de conclusion

Les ALS des Caraïbes considèrent que le rapport intermédiaire du groupe de travail sur les régions géographiques documente la situation existante, souligne les problématiques soulevées et les associe aux valeurs principales de l'ICANN. Nous avons toutefois le sentiment qu'il devrait y avoir un soutien plus ferme des valeurs principales de l'ICANN en termes d'équilibre, de représentation, de participation. Nonobstant les différences et les problématiques existantes, les Caraïbes présentent un degré profond de fidélité et d'attachement, et nous souhaitons travailler et fonctionner comme un partenaire à part égale dans LACRALO. Dans cette déclaration, nous avons souligné des options qui fournissent des contributions équilibrées et reconnaissons que la plus simple de ces options peut être réalisée dans l'immédiat avec quelques ajustements de la charte de LACRALO. Nous félicitons le groupe de travail, notamment concernant l'identification et l'analyse des besoins spécifiques des petits états insulaires en voie de développement et nous sommes prêts à appuyer un tel groupement sous quelque forme que ce soit. Nous espérons que ce pas en avant ne soit pas réduit à néant par des questions de financement, le but sous-jacent de cette appréciation étant d'encourager les valeurs principales de l'ICANN. Nous devons toujours repérer, privilégier et garantir la représentation effective.

NARALO

NARALO trouve que la situation actuelle dans cette région est satisfaisante mais encourage le travail d'autres régions At-Large dans lesquelles le système actuel semblerait nécessiter un changement.

Nous soutenons également la recherche de moyens visant à augmenter la participation des populations indigènes, notamment de celles dont les territoires culturels traversent les frontières régionales. Toutefois, nous serions fortement opposés à tout modèle régional (tel que l'ITU) qui fusionnerait l'ensemble de l'hémisphère ouest en une seule région « Amériques ».